



# Arts&Savoirs

**Vous propose un dîner/cabaret animé  
par les élèves de la classe terminale  
BAC Pro Hôtellerie, fière de présenter sa  
Soirée Cabaret  
le Jeudi 9 Avril 2026 à 18h45**

*Rendez-vous*

*Salle MANDELA – rue du 8 Mai 1945 à Dives/mer*

**Arts & Savoirs**  
Association intercommunale  
[www.artsetsavoirshoulgate.com](http://www.artsetsavoirshoulgate.com)



Arts et Savoirs Houlgate



## MENU

- Blanc-manger de chou fleur et saumon fumé
- Brochette de volaille tandoori et son riz madras
- Sablé breton, crème diplomate et ses fruits de saison

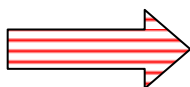
*Apéritif*

*Verre de vin rouge & café*

**24 places (3 tables de 8)**

**Coût : adhérents : 30 € - Non adhérents : 36 €**  
(Pourboires service inclus)

**Coupon réponse ci-joint**



### Transport

Car affrété

Covoiturage possible

Véhicule personnel

**Coupon réponse : « Dîner/cabaret salle Mandela » prévu le 9/4/2026**

Participant 1 Nom, .....Téléphone.....

Participant 2 Nom, .....Téléphone.....

Adresse Mail : .....

Adhérent ..... x 30 € = ..... Non adhérent ..... x 36 € = .....

**Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs**, sous enveloppe avec indication  
« **Arts et Savoirs Dîner/cabaret** » à déposer à la **Mairie de Houlgate**

**Avant le 30 Mars 2026**

Pour tout renseignement : Jacques BRUNET au N° tel 06.74.85.07.65

Email : [jc.brunet14@orange.fr](mailto:jc.brunet14@orange.fr)

**RAPPEL : les adhérents restent prioritaires sur les non-adhérents  
quelle que soit leur date d'inscription.**

### **Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour toute sortie (spectacle, voyage, etc.)**

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant la sortie nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant la sortie nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant la sortie nous retenons 100% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :